

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 29 février 2024, sous la présidence de M. Alain BAZILLE, deuxième vice-président, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 75,30 ETPT
- 70 449 618 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 5 907 795 € personnel
 - 42 909 771 € fonctionnement
 - 21 435 943 € intervention
 - 196 108 € investissement
- 69 342 317 € de crédits de paiement dont :
 - 5 927 682 € personnel
 - 43 526 535 € fonctionnement
 - 19 787 050 € intervention
 - 101 050 € investissement
- 67 285 797 € de recettes
- - 2 056 520 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- - 355 273 € de variation de trésorerie
- - 1 082 291 € de résultat patrimonial
- - 34 936 € de capacité d'autofinancement



- - 9 863 833 € de variation de fonds de roulement

Ce résultat comptable tient compte de l'actualisation du stock et la dépréciation du stock, à la suite des préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, qui permet à l'EPF de se conformer aux règles comptables en matière de variation des stocks.

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter en report à nouveau le montant du résultat net déficitaire enregistré à hauteur de 1 082 291,34 €.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Le deuxième Vice-Président du Conseil
d'Administration de l'E.P.F. Normandie,

Alain BAZILLE

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,

12 MARS 2024

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

**Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales**

Philippe LERAÏTRE



TABLEAU 1
Autorisations d'emplois
Compte Financier 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Plafond organisme (= a + b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	78	75,3
Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c)	0	0

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	Budget Rectificatif n°1 voté (au CA du 24/11/2023)		Montants Réalisés	
	PLAFOND ORGANISME		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1+2+3+4)	78	6 746 400	75,3	5 927 682
1 - TITULAIRES	0	0	0	0
* Titulaires Etat	0	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0	0	0
2 - CONTRACTUELS	78	3 808 000	75,3	3 531 446
* Contractuels de droit public	6	417 000	6,00	454 621
- CDI				
- CDD				
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	6	417 000	6,00	454 621
* Contractuels de droit privé	72	3 391 000	69,30	3 076 824
- CDI	62	2 910 000	63,30	2 810 521
- CDD	10	481 000	6,00	266 303
3 - CONTRATS AIDES	0	0	0	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)		2 938 400		2 396 237

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5+6)	0	0	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7+8)	0	0	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Autorisations Budgétaires
Compte Financier 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	Montants Budget Rectificatif n°1 2023		Montants exécutés 2023			
	AE	CP	AE	AE BR	CP	CP BR
Personnel	6 746 400	6 746 400	5 907 795,38	88%	5 927 682,37	88%
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	135 000	135 000	125 613,18		125 613,18	
Fonctionnement	48 414 800	43 597 900	42 909 771,47	89%	43 526 534,79	100%
<i>dont Action foncière</i>	35 040 000	32 066 000	31 854 686,74	91%	32 709 090,84	102%
<i>dont gestion patrimoniale (**)</i>	4 403 000	2 956 000	2 485 533,47	56%	2 467 978,86	83%
<i>dont études liées à l'Innovation et politiques prioritaires</i>	160 000	60 000	34 550,00	22%	37 275,00	62%
<i>dont études flash</i>	450 000	320 000	435 587,50	97%	319 362,50	100%
<i>dont moyens généraux (**)</i>	1 261 800	1 095 900	1 041 793,87	83%	949 837,83	87%
<i>dont participations</i>	7 100 000	7 100 000	7 057 619,89	99%	7 042 989,76	99%
<i>dont participations pour le dispositif habitat transitoire</i>	520 000	520 000	333 215,42	64%	333 215,42	64%
<i>dont reversement participations partenaires</i>	1 000 000	1 000 000	1 131 152,12	113%	1 116 521,99	112%
Investissements	209 800	106 700	196 108,29	93%	101 049,62	95%
Intervention	21 601 000	19 846 000	21 435 942,65	99%	19 787 050,28	100%
<i>dont Activité friches</i>	20 000 000	18 300 000	19 985 068,18	100%	18 269 569,13	100%
<i>dont observation foncière</i>	431 000	648 000	315 870,95	73%	545 608,27	84%
<i>dont études générales</i>	1 170 000	898 000	1 135 003,52	97%	971 872,88	108%
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	76 972 000	70 297 000	70 449 617,79	92%	69 342 317,06	99%

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	5 070 400			-
---	------------------	--	--	----------

RECETTES				
	Montants Budget Rectificatif n°1 2023		Montants exécutés 2023	
	REC	REC	REC	
	54 751 300	50 349 225,76	92%	Recettes globalisées
	13 000 000	13 109 085,00	101%	TSE
	36 105 000	32 187 699,91	89%	Cessions foncières
	296 200	461 308,52	156%	Recettes locatives
	899 000	823 193,33	92%	Participations en fonds propres
	2 003 000	1 031 040,77	51%	Participations des partenaires
	2 300 000	2 568 473,84	112%	Remboursements
	148 100	168 424,39	114%	Autres Recettes
	20 616 100	16 936 571,58	82%	Recettes fléchées (*)
	5 201 000	5 118 495,28	98%	Participations fonds propres fléchés
	14 900 000	11 352 098,86	76%	Participations des partenaires friches
	515 100	465 977,44	90%	Participations observations foncières
	75 367 400	67 285 797,34	89%	TOTAL DES RECETTES (C)

-	2 056 519,72		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)
----------	---------------------	--	--

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

(**) Les taxes foncières sur le patrimoine porté sont intégrées à la gestion patrimoniale (et ne figurent plus avec les moyens généraux)

TABLEAU 4
Tableau d'Equilibre Financier
Compte financier 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		
	Montants Budget Rectificatif n°1 2023	Montants exécutés 2023
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	2 056 519,72
<i>dont Budget Principal</i>	-	2 056 519,72
<i>dont Budget Annexe</i>		
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements, consignations (b1)	2 000 000	929 250,00
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** - dont TVA	6 028 500	10 112 592,30
Autres décaissements non budgétaires (e1)	500 000	445 879,67
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	8 528 500	13 544 241,69
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	7 170 400	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>1 668 100</i>	<i>-</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>5 502 300</i>	<i>2 233 879,06</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	15 698 900	13 544 241,69

RESSOURCES		
Montants Budget Rectificatif n°1 2023	Montants exécutés 2023	
5 070 400	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>5 070 400</i>	<i>-</i>	<i>dont Budget Principal</i>
		<i>dont Budget Annexe</i>
600 000	648 284,00	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements, déconsignations (b2)
6 028 500	7 333 770,07	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** - dont TVA
4 000 000	5 206 914,38	Autres encaissements non budgétaires (e2)
15 698 900	13 188 968,45	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
-	355 273,24	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>-</i>	<i>1 878 605,82</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>-</i>	<i>-</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
15 698 900	13 544 241,69	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale
Compte financier 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget Rectificatif n°1 2023	Compte financier 2023	PRODUITS	Montants Budget Rectificatif n°1 2023	Compte financier 2023
Personnel	6 746 400	5 930 324,52	Subventions de l'Etat	-	13 645,15
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	135 000	135 411,58	Fiscalité affectée	13 000 000	13 109 085,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel	43 597 900	45 606 616,61	Autres produits	2 744 300	3 487 149,98
Variation de stock (sortie)	27 377 000	25 525 727,71	Cessions (comptabilisées)	25 200 000	23 659 385,38
-Variation de stock (entrée)	- 32 066 000	- 34 143 171,35	Variation de stock (entrée)		
Intervention (le cas échéant)	19 846 000	19 675 146,29	Autres subventions	23 518 100	21 243 086,93
TOTAL DES CHARGES (1)	65 501 300	62 594 643,78	TOTAL DES PRODUITS (2)	64 462 400	61 512 352,44
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 038 900	1 082 291,34
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	65 501 300	62 594 643,78	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	65 501 300	62 594 643,78

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget Rectificatif n°1 2023	Compte financier 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 038 900	- 1 082 291,34
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	264 000	1 121 605,67
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		71 000,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		2 649,50
- produits de cession d'éléments d'actifs	5 900	5 900,00
-- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 780 800	- 34 936,17

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget Rectificatif n°1 2023	Compte financier 2023	RESSOURCES	Montants Budget Rectificatif n°1 2023	Compte financier 2023
Insuffisance d'autofinancement	780 800	34 936,17	Capacité d'autofinancement	-	-
Investissements	106 700	9 834 796,47	Financement de l'Etat		
Remboursement des dettes financières	-	-	Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat		
			Autres ressources	4 900	5 900,00
			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	887 500	9 869 732,64	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 900	5 900,00
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	882 600	9 863 832,64

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget Rectificatif n°1 2021	Compte financier 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 882 600	- 9 863 832,64
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	- 8 053 000	- 9 508 559,40
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	7 170 400	355 273,24
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	224 952 498	215 971 265,76
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	178 830 375	177 374 815,80
Niveau de la TRÉSORERIE	46 122 123	38 596 449,96

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"